

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JANVIER
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin janvier 2018 et en comparaison avec la même période de l'année 2017, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 21,3% provenant de :

- l'accroissement de 31,8% des impôts indirects qui s'explique principalement par la hausse de 42,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (1.183 MDH contre 830 MDH) ;
- la diminution de 7,5% des impôts directs ;
- la baisse de 2,6% des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 64,4% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 5,5% suite à la hausse de 5,7% des dépenses de personnel et de 4,3% des autres dépenses de biens et services ;
- durant le mois de janvier 2018, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses d'investissement, alors qu'en janvier 2017, les émissions ont été de 4 MDH.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 975 MDH contre un solde ordinaire positif de 698 MDH enregistré un an auparavant;
- un excédent global de 979 MDH, compte tenu d'un solde positif de 4 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 699 MDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 5 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin janvier 2018, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 32,8 MMDH, dont 27,3 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Janvier 2017	Prévisions 2018	Janvier 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>1 515</u>	<u>15 514</u>	<u>1 837</u>	<u>12%</u>	<u>21,3%</u>
1.1- Recettes fiscales :	1 280	12 811	1 608	13%	25,6%
<i>Impôts directs</i>	201	5 142	186	4%	-7,5%
<i>Impôts indirects</i>	1 079	7 669	1 422	19%	31,8%
1.2- Recettes non fiscales :	235	2 703	229	8%	-2,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	66	402	55	14%	-16,7%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	64	503	55	11%	-14,1%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	3	817	0	0%	-100,0%
<i>Autres recettes</i>	102	981	119	12%	16,7%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>817</u>	<u>27 180</u>	<u>862</u>	<u>3%</u>	<u>5,5%</u>
2.1- Biens et services :	797	26 185	842	3%	5,6%
<i>Personnel</i>	774	12 999	818	6%	5,7%
<i>Autres biens et services</i>	23	13 186	24	0%	4,3%
2.2-Intérêts de la dette :	20	995	20	2%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>698</u>	<u>-11 666</u>	<u>975</u>		
4- INVESTISSEMENT²	4	8 375	0	0%	
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	0	2	1		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	5	117	3		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>699</u>	<u>-19 922</u>	<u>979</u>		
8- FINANCEMENT² :	<u>-699</u>	<u>19 922</u>	<u>-979</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	0	0	0		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-20	-1 309	-21		
<i>Variation de l'excédent</i>	-679	21 231	-958		

¹ Occupation temporaire du domaine public

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Janvier 2017	Prévisions 2018	Janvier 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	1 280	12 811	1 608	13%	25,6%
IMPÔTS DIRECTS	201	5 142	186	4%	-7,5%
<i>Taxe de services communaux³</i>	61	1 828	54	3%	-11,5%
<i>Taxe professionnelle³</i>	35	1 558	25	2%	-28,6%
<i>Taxe d'habitation³</i>	6	231	5	2%	-16,7%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	99	667	102	15%	3,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	0	429	0	0%	
<i>Part des régions dans l'IR</i>	0	429	0	0%	
IMPÔTS INDIRECTS	1 079	7 669	1 422	19%	31,8%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	830	6 545	1 183	18%	42,5%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	97	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	60	337	53	16%	-11,7%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	23	91	13	14%	-43,5%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	22	98	25	26%	13,6%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	28	77	25	32%	-10,7%
<i>Taxe de séjour</i>	27	62	31	50%	14,8%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	21	40	19	48%	-9,5%
<i>Autres impôts indirects</i>	68	322	73	23%	7,4%
RECETTES NON FISCALES	235	2 703	229	8%	-2,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	66	402	55	14%	-16,7%
<i>Redevance OTDP communal</i>	64	503	55	11%	-14,1%
<i>Fonds de concours</i>	3	2	0	0%	
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	30	319	32	10%	6,7%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	0	137	0	0%	
<i>Subventions</i>	0	815	0	0%	
<i>Recettes diverses</i>	72	525	87	17%	20,8%
TOTAL DES RECETTES	1 515	15 514	1 837	12%	21,3%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	40	300	1 497	1 837
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	40	22	508	570
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	40	22	322	384
<i>Produits des services</i>	0	0	59	59
<i>Produits des biens</i>	0	0	127	127
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	0	0	84	84
<i>Taxe sur les services communaux</i>	0	0	54	54
<i>Taxe professionnelle</i>	0	0	25	25
<i>Taxe d'habitation</i>	0	0	5	5
1.3- Ressources transférées :	0	278	905	1 183
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	278	905	1 183
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	0	0	0	0
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	0	0	0	0
2- DEPENSES ORDINAIRES	19	151	692	862
2.1- Biens et services :	12	151	679	842
<i>Personnel</i>	9	147	662	818
<i>Autres biens et services</i>	3	4	17	24
2.2-Intérêts de la dette	7	0	13	20
3- SOLDE ORDINAIRE	21	149	805	975
4- INVESTISSEMENT	0	0	0	0
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	0	0	1	1
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	-5	8	3
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	21	144	814	979
8- FINANCEMENT :	-21	-144	-814	-979
<i>Recettes d'emprunt</i>	0	0	0	0
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-5	0	-16	-21
<i>Variation de l'excédent</i>	-16	-144	-798	-958

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin janvier 2018 laisse apparaître une hausse de 21,3% des recettes et de 5,5% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 975 MDH.

Compte tenu d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 4 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 979 MDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 1,8 MMDH en augmentation de 21,3% par rapport à fin janvier 2017. Ceci s'explique par la hausse de 42% des recettes transférées, conjuguée à la diminution de 17,6% des recettes gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales et de 1,7% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2017	Prévisions	2018	Evol. %
Transférées	833	8 317	1 183	42,0%
Gérées par l'Etat	102	3 617	84	-17,6%
Gérées par les collectivités	580	3 580	570	-1,7%
TOTAL	1 515	15 514	1 837	21,3%

1.1-RECETTES FISCALES

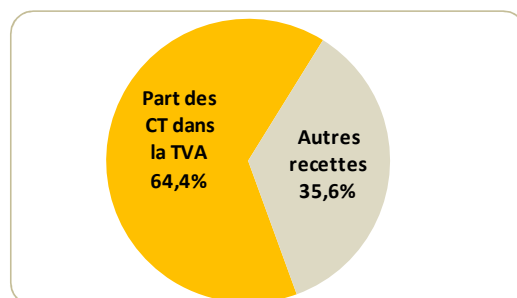
Les recettes fiscales ont atteint 1,6 MMDH, en augmentation de 25,6% par rapport à leur niveau à fin janvier 2017, provenant de l'effet conjugué de la hausse de 31,8% des impôts indirects et de la baisse de 7,5% des impôts directs. Les recettes fiscales ont constitué 87,5% des recettes globales des collectivités territoriales à fin janvier 2018.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 1.183 MDH à fin janvier 2018 contre 833 MDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 42%. Cette hausse résulte de l'augmentation de 42,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (1.183 MDH contre 830 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 64,4% de leur part dans le produit de la TVA.

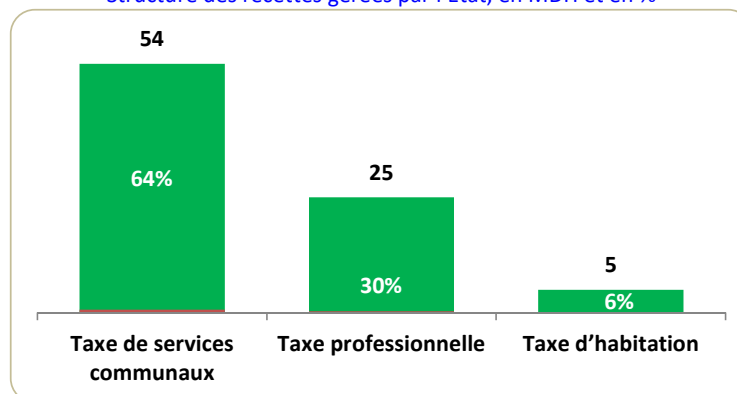
Structure des recettes des collectivités en 2018



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin janvier 2018, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 84 MDH contre 102 MDH un an auparavant, soit une diminution de 17,6%, provenant de la baisse de la taxe professionnelle (-28,6%) et de la taxe de services communaux (-11,5%).

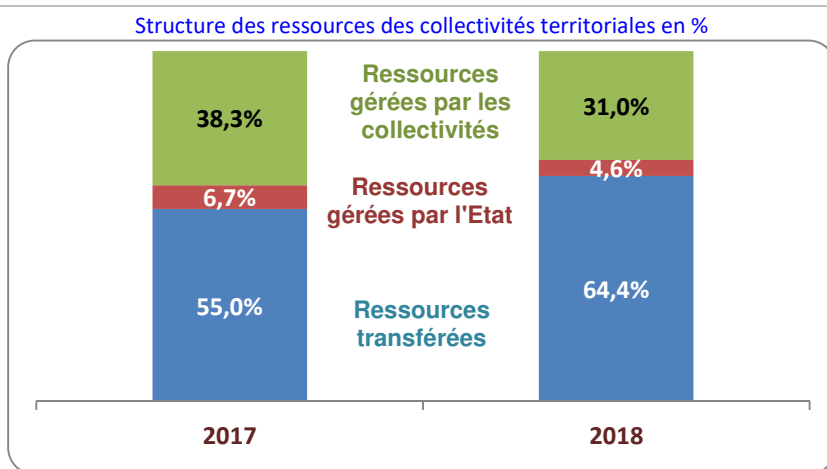
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 570 MDH à fin janvier 2018, en baisse de 1,7% par rapport à leur niveau à fin janvier 2017. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (102 MDH), les recettes domaniales (55 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (55 MDH), la taxe sur les opérations de construction (53 MDH) et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (32 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin janvier 2017 et fin janvier 2018, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 229 MDH, en diminution de 2,6% par rapport à leur niveau à fin janvier 2017, en raison essentiellement de la baisse des recettes domaniales (-16,7%) et des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal (-14,1%).

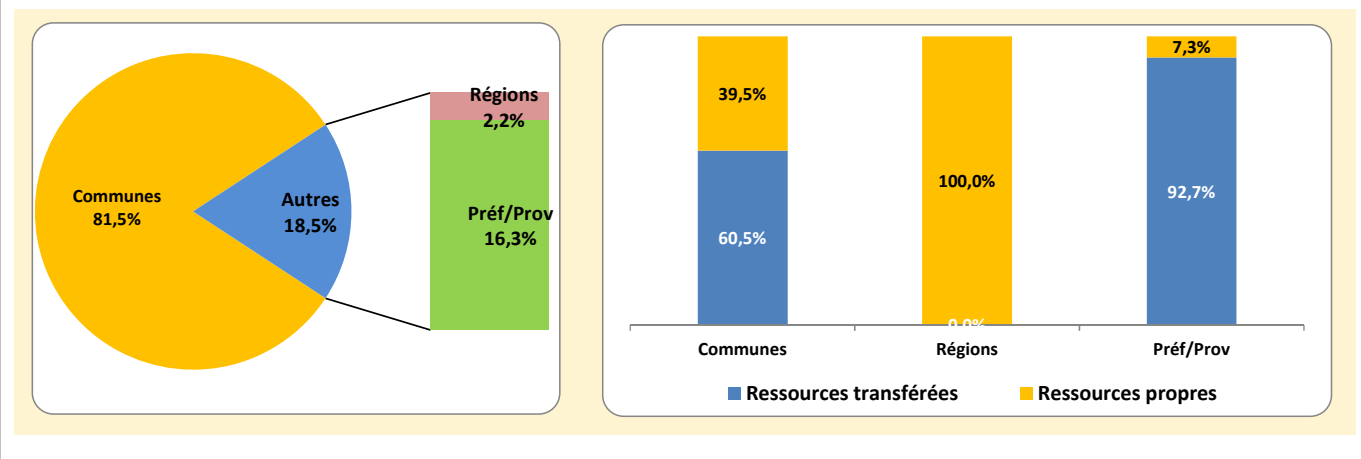
La baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution du produit de location des locaux à usage commercial ou professionnel (31 MDH contre 35 MDH) et des produits du domaine forestier relevant du territoire communal (19 MDH contre 27 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 1.497 MDH et représentent 81,5% des recettes globales des collectivités territoriales à fin janvier 2018.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin janvier 2018 permet de relever que :

- les ressources transférées constituent 60,5% des recettes des communes contre 92,7% pour les préfetures et provinces ;
- Les recettes des régions sont principalement des ressources propres.

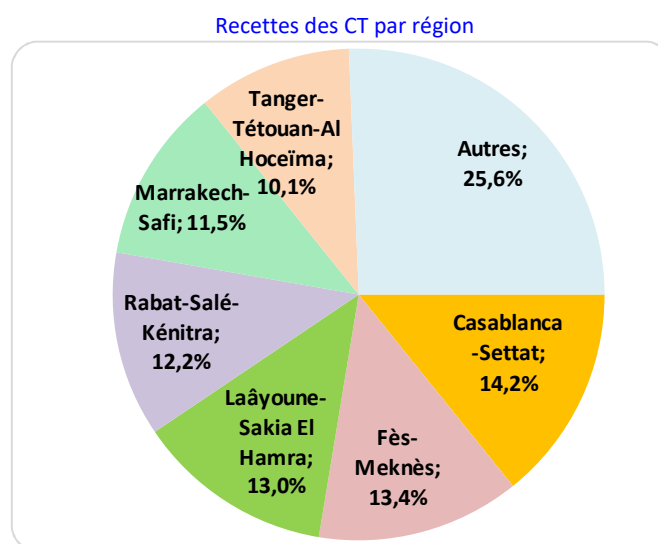


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition par région⁴ des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales, montre une forte concentration au niveau de 6 régions avec 74,4% de recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (261 MDH) représentent 14,2% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Fès-Meknès vient en second rang avec 13,4% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 0,8%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	112	10	139	261
Fès-Meknès	60	13	173	246
Laâyoune-Sakia El Hamra	7	0	231	238
Rabat-Salé-Kénitra	92	26	106	224
Marrakech-Safi	90	3	118	211
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	63	13	110	186
Béni Mellal-Khénifra	40	3	107	150
Souss-Massa	57	10	79	146
L'oriental	36	4	87	127
Drâa-Tafilalet	9	2	7	18
Guelmim-Oued Noun	3	0	13	16
Dakhla-Oued Ed Dahab	1	0	13	14
TOTAL	570	84	1 183	1 837

2- DEPENSES

A fin janvier 2018, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 883 MDH, en augmentation de 5% par rapport à leur niveau de fin janvier 2017. Elles se composent à hauteur de 97,6% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin janvier 2018, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 862 MDH, soit une augmentation de 5,5%. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de 5,7% des dépenses de personnel et de 4,3% des dépenses des autres biens et services.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2017	Prévision	2018	Réalisation	Variation
Personnel	774	12 999	818	6%	5,7%
Autres biens et services	23	13 186	24	0%	4,3%
Intérêts dette	20	995	20	2%	0,0%
TOTAL	817	27 180	862	3%	5,5%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin janvier 2018 ont atteint 818 MDH contre 774 MDH à fin janvier 2017, soit une augmentation de 5,7%. Les salaires représentent 94,9% des dépenses ordinaires des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 69,1% de leur part dans le produit de la TVA.

La hausse des dépenses de personnel est due principalement à l'augmentation enregistrée au niveau des traitements et indemnités permanentes du personnel titulaire et assimilés (697 MDH contre 641 MDH) et des participations patronales à la caisse marocaine de retraite (C.M.R.) (85 MDH contre 72 MDH).

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 24 MDH à fin janvier 2018 contre 23 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 29,2% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 20 MDH à fin janvier 2018, soit le même montant enregistré un an auparavant.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin janvier 2018 a permis de dégager un solde ordinaire positif de 975 MDH contre un solde ordinaire positif de 698 MDH enregistré un an auparavant.

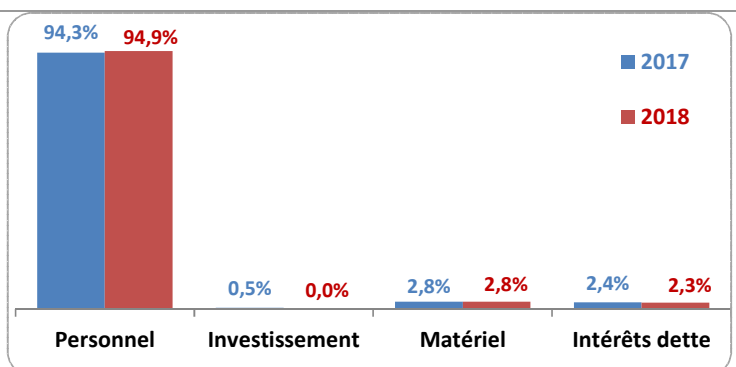
2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Durant le mois de janvier 2018, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses d'investissement, alors que durant le mois de janvier 2017, ces dépenses ont été de 4 MDH.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2017	Prévision	2018	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	2	1 915	0	0%	
Projets intégrés⁵	0	2 158	0	0%	
Acquisitions immobilières	1	873	0	0%	
Acquisitions mobilières⁶	1	442	0	0%	
Programmes nationaux⁷	0	2 201	0	0%	
Subventions	0	786	0	0%	
TOTAL	4	8 375	0	0%	

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin janvier 2017 et fin janvier 2018 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel, conjuguée à la baisse des parts des dépenses d'investissement et des charges en intérêts de la dette et la stagnation de la part des dépenses de matériel.



⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motos.

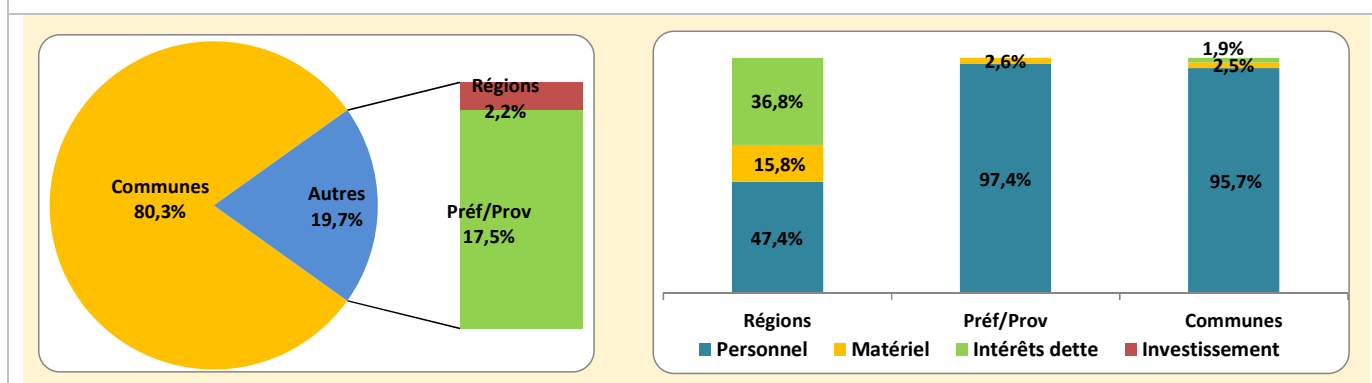
⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 692 MDH, les dépenses ordinaires et d'investissement des communes représentent 80,3% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin janvier 2018.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin janvier 2018 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (95,7%) et des préfectures et provinces (97,4%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 47,4% des dépenses de personnel, de 36,8% des charges en intérêts de la dette et de 15,8% des dépenses de matériel.

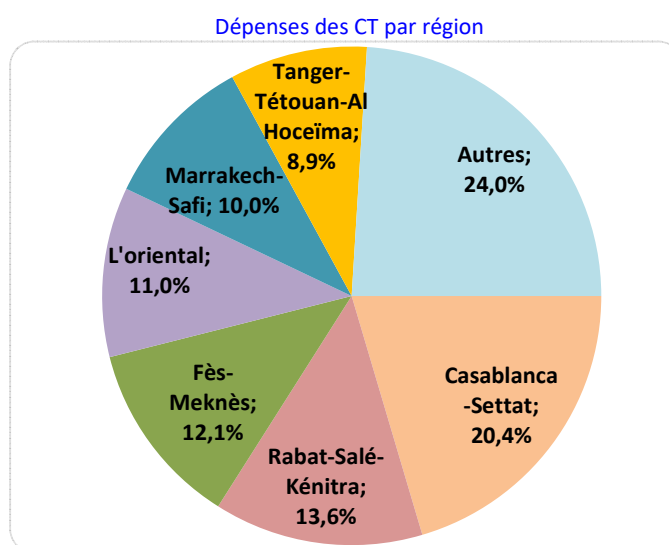


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition par région des dépenses des collectivités territoriales montre une forte concentration au niveau de 6 régions avec 76% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (176 MDH) représentent 20,4% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 0,9% dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	170	0	6	0	176
Rabat-Salé-Kénitra	115	1	1	0	117
Fès-Meknès	99	5	0	0	104
L'oriental	84	5	6	0	95
Marrakech-Safi	85	1	0	0	86
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	75	2	0	0	77
Béni Mellal-Khénifra	55	2	2	0	59
Souss-Massa	53	0	3	0	56
Drâa-Tafilalet	32	8	1	0	41
Laâyoune-Sakia El Hamra	25	0	1	0	26
Guelmim-Oued Noun	17	0	0	0	17
Dakhla-Oued Ed Dahab	8	0	0	0	8
TOTAL	818	24	20	0	862

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin janvier 2018 des soldes positifs de 1 MDH et de 3 MDH respectivement contre un solde nul pour les budgets annexes et un solde positif de 5 MDH pour les comptes spéciaux à fin janvier 2017.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 979 MDH à fin janvier 2018 contre un excédent global de 699 MDH enregistré un an auparavant.

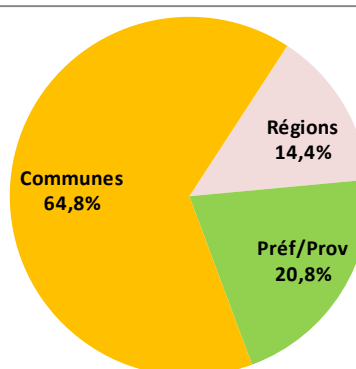
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin janvier 2018 a permis le remboursement du principal de la dette pour 21 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 958 MDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin janvier 2018 se sont élevés à 32,8 MMDH, dont 27,3 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 64,8% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin janvier 2018



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.